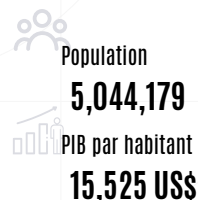
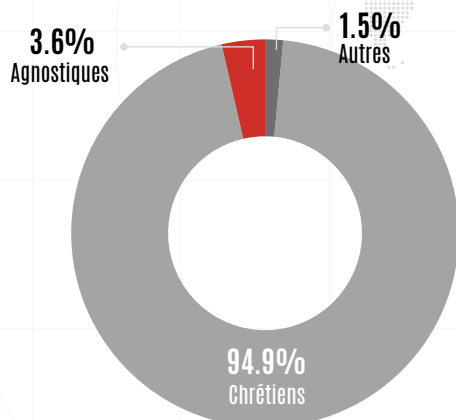




# COSTA RICA

## RELIGION



## LE CADRE JURIDIQUE DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE ET SON APPLICATION EFFECTIVE

Le nom de Dieu est invoqué dans le préambule de la Constitution du Costa Rica.<sup>1</sup>

La Constitution accorde aux citoyens le droit de se réunir pacifiquement (article 26) et de s'associer à des fins légales (article 25), mais « personne ne pourra être obligé de faire partie d'une association ». En vertu de l'article 28, « personne ne peut être inquiété ni persécuté pour la manifestation de ses opinions ». Ni les membres du clergé ni les laïcs ne peuvent se livrer à de la propagande politique en invoquant des « motifs religieux ».

L'article 75 de la Constitution dispose que le catholicisme romain est religion d'État, ce qui fait du Costa Rica le seul État confessionnel d'Amérique hispanophone, mais cela ne s'oppose pas au libre exercice d'autres croyances à condition qu'elles ne contreviennent pas aux normes et coutumes morales universelles et qu'elles soient conformes à la loi.

Pour être élus Président ou vice-président, les candidats ne doivent pas être membres du clergé, conformément à l'article 131.

Comme indiqué à l'article 194, les fonctionnaires doivent prêter serment : « Jurez-vous devant Dieu et promettez-vous à la Patrie,

d'observer et de défendre la Constitution et les lois de la République, et d'accomplir fidèlement les devoirs de votre fonction ? »

La loi n° 6062 accorde à la Conférence épiscopale catholique du Costa Rica et à chacun des diocèses un statut juridique officiel et des droits légaux complets.<sup>2</sup>

La loi sur l'éducation n° 2160 dispose que le système scolaire doit, entre autres, développer des valeurs éthiques et religieuses conformes aux traditions chrétiennes. L'un des objectifs de l'enseignement primaire est de cultiver les sentiments spirituels, moraux et religieux (article 13). Tous les élèves doivent se voir accorder l'accès à des cours privés, indépendamment de leurs différences religieuses (article 36).<sup>3</sup>

Le Code du travail (article 90 b) interdit aux enfants de moins de 15 ans de travailler, à l'exception des activités liées au culte religieux. Le code dispose ensuite que les personnes appartenant à des religions autres que le catholicisme peuvent demander un congé pour remplir des obligations religieuses. Ces religions doivent préalablement être enregistrées auprès du Ministère des Affaires étrangères et des Affaires religieuses (article 148). Le code dispose également qu'il est absolument interdit aux travailleurs d'accomplir le moindre acte impliquant une coercition de la liberté religieuse (article 72, b).<sup>4</sup>

Les mariages célébrés par l'Église catholique conformément au Code de la famille sont reconnus comme des contrats matrimo-

niaux civils. L'article 23 dispose : « les ministres du culte qui cèdent [...] sont considérés comme des fonctionnaires ».<sup>5</sup>

Un projet de loi sur la liberté religieuse présenté en 2018 est toujours discuté par plusieurs intervenants, qui sont en désaccord principalement à propos de l'étendue et du chevauchement de l'objection de conscience et d'autres limitations au droit, le tout dans le cadre d'une procédure de débat bien structurée.<sup>6</sup>

## INCIDENTS ET DÉVELOPPEMENTS

En août et septembre 2018, les tribunaux du Costa-Rica ont rendu un certain nombre de décisions. La Cour constitutionnelle a décidé qu'une prison devait prendre les mesures nécessaires pour assurer la présence des ministres du culte.<sup>7</sup> La Chambre constitutionnelle de la Cour suprême a accepté une demande d'amparo (protection) d'un policier, afin qu'il puisse être en congé le samedi pour exercer sa liberté de culte.<sup>8</sup>

En octobre 2018, l'Église catholique a joué un rôle de médiation dans un conflit de travail entre le gouvernement et les syndicats, lors d'une grève des travailleurs du secteur public.<sup>9</sup>

En mai 2019, un projet de loi a été présenté à l'Assemblée législative du Costa Rica afin de retirer à la religion catholique son statut de religion officielle de l'État.<sup>10</sup> Un autre projet de loi a été présenté afin d'obliger les membres du clergé à signaler les cas d'abus contre des mineurs dont ils pourraient avoir pris connaissance pendant une confession.<sup>11</sup> L'Église a critiqué cette proposition comme contraire à la liberté religieuse.<sup>12</sup>

## NOTES DE FIN DE TEXTE / SOURCES

- Costa Rica 1949 (rev. 2015), Constitutive Project, [https://www.constitutiveproject.org/constitution/Costa\\_Rica\\_2015?lang=en](https://www.constitutiveproject.org/constitution/Costa_Rica_2015?lang=en)
- "Ley N°6062, 18-07-1977," Procuraduría General de la República de Costa Rica, <http://www.pgrweb.go.cr/scij/Busqueda/>
- "Ley Fundamental de Educación N° 2160," 25 septembre 1959, Procuraduría General de la República de Costa Rica, [www.pgrweb.go.cr/scij/Busqueda/Normativa/Normas/nrm\\_texto\\_completo.aspx?nValor1=1&nValor2=31427](http://www.pgrweb.go.cr/scij/Busqueda/Normativa/Normas/nrm_texto_completo.aspx?nValor1=1&nValor2=31427)
- Código del Trabajo, 21 janvier 2020, Procuraduría General de la República de Costa Rica, [http://www.pgrweb.go.cr/scij/Busqueda/Normativa/Normas/nrm\\_texto\\_completo.aspx?nValor1=1&nValor2=8045](http://www.pgrweb.go.cr/scij/Busqueda/Normativa/Normas/nrm_texto_completo.aspx?nValor1=1&nValor2=8045)
- Código de Familia, 21 décembre 1973, Procuraduría General de la República de Costa Rica, <http://www.tse.go.cr/pdf/normativa/codigode-familia.pdf>
- "Proyecto de Ley 21012," Asamblea Legislativa República de Costa Rica, <https://semanariouniversidad.com/wp-content/uploads/2020/11/Texto-sustitutivo-21012-12-de-nov-FINAL-1.pdf>. Defensoría de los habitantes. Opinión sobre proyecto de ley sobre libertad de conciencia, 20 octobre 2020. [http://www.dhr.go.cr/transparencia/jerarcas\\_decisiones/proyectos\\_de\\_ley/2020/DH\\_DIND\\_CV\\_MU\\_1019\\_2020.pdf](http://www.dhr.go.cr/transparencia/jerarcas_decisiones/proyectos_de_ley/2020/DH_DIND_CV_MU_1019_2020.pdf)
- "Resolución N° 13363 – 2018," 17 août 2018, Sala Constitucional de Costa Rica, <https://nexuspj.poder-judicial.go.cr/document/sen-1-0007-852986>
- "Resolución N° 15203 - 2018," 14 septembre 2019, Sala Constitucional de Costa Rica, <https://nexuspj.poder-judicial.go.cr/document/sen-1-0007-854323>
- Carlos Mora, "Iglesia Católica se aparta como mediadora entre Gobierno y Sindicatos", [crhoy.com](http://www.crhoy.com/nacionales/iglesia-catolica-se-aparta-como-mediadora-entre-gobierno-y-sindicatos/), 1er octobre 2018, <https://www.crhoy.com/nacionales/iglesia-catolica-se-aparta-como-mediadora-entre-gobierno-y-sindicatos/>
- "Proyecto de ley. Ley del Estado Laico: reforma a los artículos 75 y 194 de la Constitución Política," 8 mai 2019, Boletín Jurídico del Observatorio de Libertad Religiosa de América Latina y El Caribe, N° 7, (année 14) mai 2019, <http://ojs.uc.cl/index.php/bjur/article/view/1353>
- "Proyecto de ley. Modifica Código de Niñez y Adolescencia y Código Procesal Penal," 27 mai 2019, Boletín Jurídico del Observatorio de Libertad Religiosa de América Latina y El Caribe, N° 7, (année 14), mai 2019, <http://ojs.uc.cl/index.php/bjur/article/view/1467>
- M, Sanabria, aDiarioCR.com, 22 mai 2019, <https://adiariocr.com/nacionales/iglesia-asegura-que-proyecto-de-ley-atentaria-contr-la-libertad-religiosa/>
- "Norma técnica para el procedimiento médico vinculado con el artículo 121 del Código Penal," 12 décembre 2019, Gobierno de Costa Rica, <http://ojs.uc.cl/index.php/bjur/article/view/5456/5496>
- "Reglamentos," Dirección Nacional de Notariado, página 37, La Gaceta Diario Oficial, 5 février 2020, [https://www.imprentanacional.go.cr/ver/pub/2020/02/05/COMP\\_05\\_02\\_2020.pdf](https://www.imprentanacional.go.cr/ver/pub/2020/02/05/COMP_05_02_2020.pdf)
- ACI Prensa, 16 mars 2020, <https://www.aciprensa.com/noticias/coronavirus-en-costa-rica-obispos-suspenden-procesiones-de-semana-santa-50951>
- Andrea Mora, Delfino, 20 mars 2020, <https://delfino.cr/2020/03/salud-ordena-cierre-de-mega-iglesias-falta-de-orden-sanitaria-deja-decision-a-templos-pequenos>
- ACI Prensa, 12 mai 2020, <https://www.aciprensa.com/noticias/costa-rica-obispos-piden-que-gobierno-reconsidere-adelantar-apertura-de-iglesias-40011>
- "Protocolo de la Conferencia Episcopal de Costa Rica para la apertura gradual de templos católicos en el país» y Comunicado de Conferencia Episcopal de Costa Rica," 3 juin 2020, Boletín Jurídico del Observatorio de Libertad Religiosa de América Latina y El Caribe, N°9 (année 15), juin 2020, <http://ojs.uc.cl/index.php/bjur/article/view/16965>

En décembre 2019, le gouvernement a publié un règlement technique sur l'avortement thérapeutique, interdisant l'objection de conscience en cas d'urgence, au cas où le professionnel objecteur serait le seul disponible dans les établissements de santé.<sup>13</sup> En février 2020, le droit à l'objection de conscience a été accordé aux notaires.<sup>14</sup>

À la suite du déclenchement de la pandémie Covid-19 en mars 2020, la Conférence épiscopale catholique du Costa Rica a suspendu les processions et les retraites.<sup>15</sup> Par la suite, le Ministère de la Santé a ordonné la fermeture des plus grandes églises.<sup>16</sup> En mai 2020, le gouvernement a publié de nouvelles lignes directrices pour la réouverture des lieux de culte, sans tenir compte de ce que les Églises pourraient avoir à dire. La Conférence épiscopale catholique du Costa Rica a alors demandé que les mesures de confinement soient réexaminées à la lumière des besoins spirituels des fidèles.<sup>17</sup> En juin 2020, la Conférence épiscopale catholique du Costa Rica a publié un protocole pour la réouverture graduelle de ses lieux de culte. Les évêques ont appelé au dialogue et à la collaboration avec les autorités.<sup>18</sup>

## PERSPECTIVES POUR LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

Aucun épisode d'intolérance ou de discrimination religieuse n'a été signalé. Contrairement à la période précédente, les relations entre l'État et les groupes religieux semblent bonnes. La situation est stable et le débat autour d'une nouvelle loi sur la liberté religieuse et la liberté de conscience se poursuit conformément aux paramètres établis. Les perspectives futures de la liberté religieuse sont positives.